

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

790 ASSOCIATIONS
ADHÉRENTES

432 QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE

200 CORNOUAILLE (HORS QBO)

117 FINISTÈRE (HORS CORNOUAILLE)

41 HORS FINISTÈRE

Assemblée Générale du 17 avril 2024

SOMMAIRE

1

ÉDITO

4-5 ■ Le Rapport Moral de la Présidence collégiale

2

À LA RECONQUÊTE DES ASSOCIATIONS

8-9 ■ Une hausse confirmée des ventes
10 ■ Le retour des adhérents
11 ■ Une consolidation progressive du résultat

3

LES MOYENS HUMAINS ET PARTENARIAUX AU SERVICE DU PROJET

14 ■ Une nouvelle gouvernance
15 ■ L'équipe salariée
16 ■ Les partenariats financiers
17 ■ Les partenaires opérationnels

4

ACCUEILLIR POUR SOUTENIR LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES LOCALES

20 ■ L'offre d'hébergement
21 ■ L'offre de salles
22-23 ■ La valorisation des dynamiques

5

ACCOMPAGNER POUR RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR

26-27 ■ Accompagner les bénévoles
28 ■ Accompagner les employeurs associatifs
29 ■ Consolider l'emploi associatif avec le DLA
30-31 ■ Former pour renforcer les compétences
32 ■ Accompagner au niveau logistique
33 ■ Accompagner sur la communication

6

COOPÉRER POUR RENFORCER LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE ET VALORISER LE FAIT ASSOCIATIF

36 ■ Les 48H de l'agriculture urbaine
37 ■ Influencer collectivement les politiques associatives

7

ÉCOLOGIE

39 ■ Mise en œuvre d'actes de sobriété énergétique

8

ANNEXES

41 ■ Comptes de résultat
42 ■ Bilan
43 ■ Orientations financières 2024

1 ÉDITO

LE RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE COLLÉGIALE

Après la crise sanitaire qui a durement fragilisé le monde associatif (environ 20 % des bénévoles manquent encore à l'appel), après le choc d'inflation qui s'en est suivi, dans un contexte où la rareté de l'argent public devient un principe, au sein d'une société qui cherche sa boussole pour affronter le réchauffement climatique et ré-inventer ses modèles économiques... Nous sommes toujours là, à l'instar de la majorité des associations (mais pas toutes malheureusement) !

Nous sommes toujours là, citoyens engagés, bénévoles, salariés, adhérents, gardant chevillé au corps l'esprit associatif, le sens de l'intérêt général et de la gestion désintéressée, pour faire vivre une Maison particulièrement précieuse et indispensable en ces temps difficiles : l'Espace Associatif Quimper Cornouaille.

Nous n'avons pourtant pas été épargnés, comme beaucoup d'entre vous. Il a en effet fallu trouver des solutions, ré-interroger notre modèle économique, continuer de se projeter dans l'avenir... Et nous sommes loin d'être au bout. Nous ne le serons jamais, puisque porter et soutenir le fait associatif en tant qu'expression et puissance d'agir de la société civile est par définition un chantier permanent : celui de la démocratie en action.

Mais si la démocratie est fondamentalement un partage, elle se pilote avec une gouvernance. Dans ce lieu vide d'un pouvoir qu'il convient provisoirement d'habiter pour construire cet intérêt commun tant attendu, force est de constater que cette responsabilité est devenue lourde, risquée parfois, énergivore souvent, mais si passionnante ! Et même si la passion et le partage restent les véritables moteurs de l'engagement des dirigeant.es aujourd'hui, on observe malgré tout des difficultés de renouvellement de la présidence dans bon nombre d'associations.

Porter le flambeau ne ferait-il plus recette ? Il est certain que s'engager comme dirigeant (y compris dans un CA) traduit l'expression d'une vraie passion, d'une envie de partager et un certain dévouement.

Et même si parfois, passer le relais s'avère complexe, il ne faudrait cependant pas analyser cela comme un échec, ni comme un échec du modèle de la Présidence unique. Non, il faut considérer cela comme l'indice de la possibilité d'un autre type de gouvernance, une gouvernance partagée, absolument conforme au cadre juridique de la Loi de 1901 et facile à mettre en place dès lors que le projet associatif fait sens pour toutes celles et ceux qui le portent. C'est là l'illustration même de la richesse de la pluralité des modèles de gouvernance. La nécessaire fluidité du partage d'informations et le besoin accru de coopération nourrissent cette nouvelle forme de démocratie associative.

Nous-mêmes, à l'Espace Associatif, avons opté pour une coprésidence (avec 4 coprésident.es.) au sein d'un bureau composé de 7 administrateurs où chacun a sa mission. Nous expérimentons une présidence collégiale depuis notre dernière assemblée générale. Jusqu'à maintenant, nous ne le regrettons pas.

Notre bureau s'est rapidement mis en ordre de marche pour réfléchir à notre prochain plan d'action pour les 4/5 années à venir puisque que le précédent projet associatif est arrivé à terme. La réflexion collective a commencé.

Nous resterons sur les 4 axes de notre projet : l'Accueil, l'Accompagnement, La Coopération des acteurs, l'Écologie. Pour ce faire, nous allons néanmoins largement enquêter auprès de nos 750 adhérents actuels pour analyser au mieux leurs attentes et leurs nouveaux besoins. Non seulement nous voulons améliorer encore notre plate-forme de services mais nous souhaitons faire de la Maison Pierre Waldeck Rousseau une véritable Maison commune.

Nous voudrions qu'elle devienne de plus en plus chaleureuse et amicale, qu'elle se transforme en espace d'acculturation, de travail collectif et de formation dans lequel les rencontres inter-associatives et l'envie de faire ensemble deviennent des évidences. En quelque sorte, un tiers-lieu associatif où l'on aime se rejoindre...

Nous comptons vraiment sur vous pour venir nous aider à inventer le projet idéal pour notre Maison des Associations.



À LA CONQUÊTE DES ASSOCIATIONS

UNE HAUSSE CONFIRMÉE DES VENTES EN 2023

En 2023, les pôles ont été renforcés afin d'offrir des services de qualité à nos adhérents. Cela s'imposait, mais s'est accompagné d'une hausse générale de tarification pour compenser les pertes de soutiens successives entre 2015 et 2020 ainsi que les augmentations de salaires et de charges consécutives à l'inflation. Le conseil d'administration veille par ces choix à pérenniser l'intégralité de la plateforme de services qui fait notre spécificité et notre atout majeur.

234 ASSOCIATIONS UTILISATRICES DE SALLES ET BUREAUX

C.A. : 25 506 €

- 1 671 Réservations de salles pour 2023
- 28 200 Personnes accueillies
- 6 Utilisateurs d'espaces de permanence
- 10 Bénéficiaires des bureaux partagés



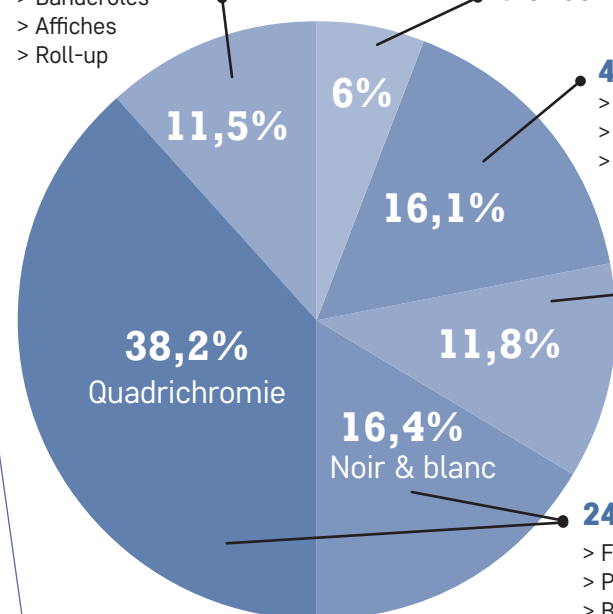
297 UTILISATEURS DE L'IMPRIMERIE NUMÉRIQUE

C.A. : 100 986 €

995 Grands formats (nouveau)

- > Banderoles
- > Affiches
- > Roll-up

6 Sites web



452 Heures de PAO
> Création graphique
> Création de logo
> Mise en page

204 Heures de façonnage
> Numérotation, perforation
> Pliage, massicotage
> Reliure
> Magnets, badges

242 687 Feuilles imprimées
> Flyers, Affiches
> Plaquettes, dépliants, brochures
> Billetteries, tombolas

258 UTILISATEURS DE MATÉRIELS

C.A. : 40 671 €

40 Éclairages loués
232 Sono louées

330 Locations de matériel vidéo
710 Duplications de CD & DVD
253 Heures de montage vidéo



ACCOMPAGNEMENT EMPLOYEURS

C.A. : 157 858 €

184 ASSOCIATIONS SUIVIES PAR LA PAIE

862 Paies en moyenne par mois

10 346 Paies pour 2023

35 STRUCTURES ACCOMPAGNÉES PAR LE DLA

69% Des structures accompagnées ont entre 0,5 et 5 salariés ETP

538 Emplois touchés par le DLA



1 269 SÉANCES DE CONSEIL

C.A. : SERVICE GRATUIT

662 Conseils Vie Associative
354 Associations accompagnées
232 Conseils en Création
156 Porteurs de projet accompagnés
375 Conseils RH



508 PERSONNES FORMÉES

C.A. : 19 606 €

Webinaires :
15 sessions
162 personnes

Formation des bénévoles
38 sessions
« Vie associative » et « Numérique »
312 bénévoles formés

Formation continue :
5 sessions
« Numérique », « RH », « Vie Associative »
34 salariés formés

Formation hors des murs :
24 sessions
« Vie associative » et « Numérique »
235 personnes formées

LE RETOUR DES ADHÉRENTS DE QUIMPER ET SON PAYS

Bonne nouvelle, en 2023, 11 nouvelles associations quimpéroises se sont présentées pour adhérer. Sur le reste de l'agglomération, ce sont 10 associations que nous voyons revenir. Belle progression pour l'année, d'autant que cette tendance semble se confirmer en ce début 2024.

Le retour des adhérents de QBO est une bonne chose car suite au COVID, nous avons perdu l'adhésion d'une soixantaine d'associations de la ville et d'une trentaine d'associations de l'agglomération (hors Quimper). Nous travaillons donc à des relances ciblées et mettons tout en œuvre pour reconquérir nos anciens adhérents, notamment en adaptant nos offres et en développant nos services.

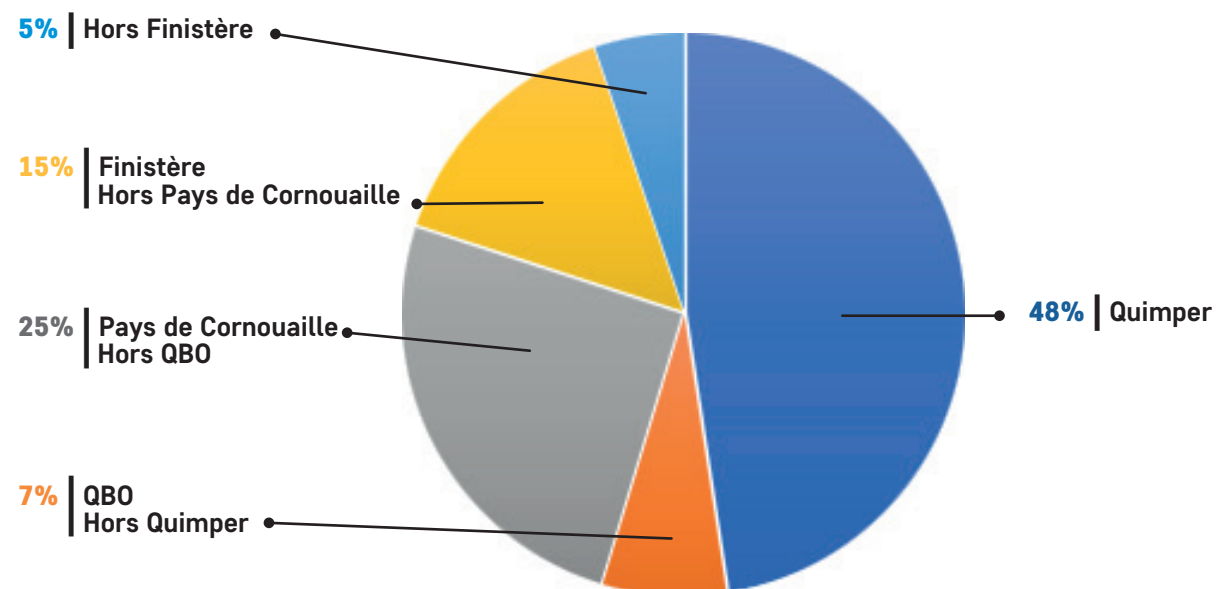
Nous avons besoin de tous les quimpérois pour faire fonctionner au mieux notre Maison Commune ! Nous avons aussi besoin du soutien des associations du reste du département. Les associations du Nord du département adhèrent de manière stable (117 Ré-Adhésions en 2023).

Par contre nous perdons encore 30 adhésions sur le Sud du Finistère (Hors QBO). Nombre d'entre elles étaient utilisatrices du service de paie et n'en étaient plus satisfaites. Depuis le service a été réorganisé et équipé avec un logiciel fiable. Une équipe de gestionnaires confirmées voire expertes assure dorénavant la production de la paie. Les utilisateurs reviennent progressivement.

ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS CES DERNIÈRES ANNÉES

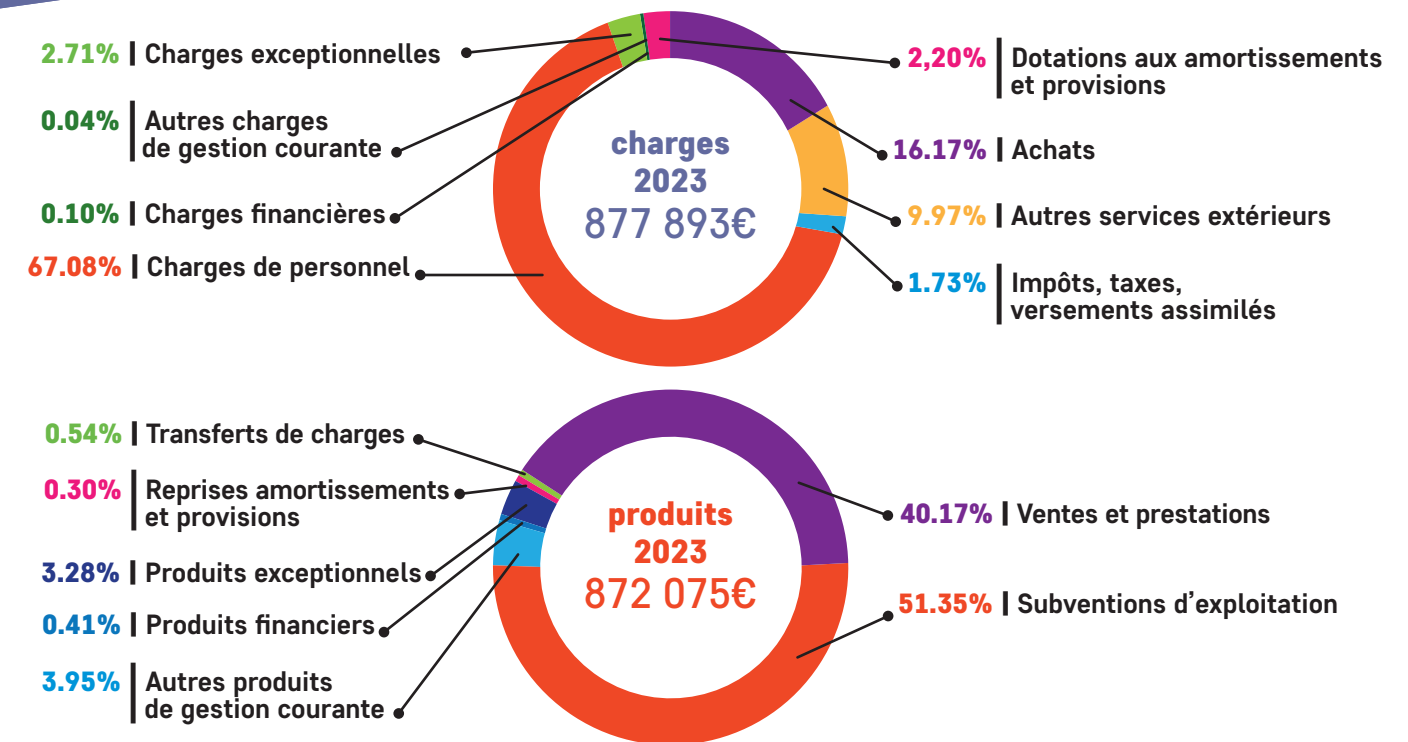
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Quimper	424	427	418	412	406	346	344	365	376
QBO Hors Quimper	61	43	62	69	57	35	32	46	56
Pays de Cornouaille Hors QBO	296	318	304	272	263	145	144	229	200
Finistère Hors Pays de Cornouaille	66	72	66	59	69	92	114	118	117
Hors Finistère	19	33	28	31	35	31	36	42	41
Total	866	893	878	844	830	649	670	800	790

RÉPARTITION TERRITORIALE DES ADHÉSIONS



LA CONSOLIDATION PROGRESSIVE DU RÉSULTAT S'ENGAGE

2023 marque une belle évolution positive au niveau des produits mais elle ne nous permet pas d'arriver encore à l'équilibre (5 818€ de déficit). Cependant, le surcroît de charges est dû cette année à des investissements sur le service de paie pour améliorer la qualité de la production pour nos adhérents. Le but est atteint et nous regagnons progressivement la confiance des utilisateurs.



HAUSSE SIGNIFICATIVE DES VENTES (+17%)

En 2023 nous facturons 17% de ventes en plus (51 235€) ce qui nous ouvre la voie de l'équilibre, qui malgré tout n'est pas encore tout à fait atteint.

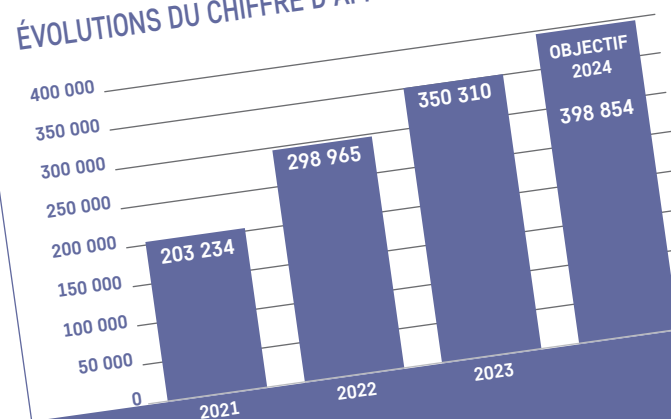
Ainsi, nous parvenons à ce résultat en augmentant les tarifications de 10% en 2023. Rappelons que cette décision était nécessaire pour pérenniser l'outil (toutes dépenses superflues de charges ayant été supprimées).

Cela nous amène progressivement à modifier notre modèle économique pour la plateforme de services (Chiffre d'affaire total sans les subventions DLA), qui reposait auparavant sur un subventionnement représentant près de 54 % des produits nécessaires au fonctionnement de la plateforme de services. En 2023, la prise en charge par les fonds publics de la plateforme de services est de 45%...

Cela signifie que la prise en charge du fonctionnement de la plateforme est assurée grâce aux ventes. Plus que jamais le modèle économique que nous proposons, basé sur la mutualisation de l'outil dans son utilisation mais également dans son financement, prend tout son sens.

Rappelons, qu'en tant qu'outil de mutualisation, l'objectif est bien de partager de la manière la plus juste les charges entre les utilisateurs une fois déduites les subventions dédiées à la plateforme de services. L'objectif ne sera en aucun cas de faire du profit sur le dos de nos adhérents ou de nos partenaires publics ! ■

ÉVOLUTIONS DU CHIFFRE D'AFFAIRES



**DES MOYENS
HUMAINS ET
PARTENARIAUX
AU SERVICE
DU PROJET**



UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

Lors de notre dernière AG, Pierre Madec nous annonçait sa volonté de passer le témoin de la Présidence, et une fois n'est pas coutume, aucun membre du CA ne se sentait prêt à endosser le costume de la mission. Par contre, certains membres étaient prêts à s'engager dans le cadre d'une Coprésidence, permettant de partager les tâches. Objectif pour chacun des candidats : limiter les missions et les tâches confiées, mais porter pleinement ces dernières. Les statuts ont donc été revus en conséquence et prévoient désormais deux possibilités de gouvernance : la Présidence unique ou la Coprésidence (à 4 maximum). 4 Coprésidents ont été nommés, ils nous livrent leurs premières impressions...

MARTINE CARDALIAGUET, COPRÉSIDENTE, EN CHARGE DES RESSOURCES HUMAINES

Membre du Conseil d'administration et du bureau depuis plusieurs années, lorsque la question de la coprésidence s'est posée, je n'ai pas hésité à me présenter, même si je doutais de trouver ma place au sein de cette nouvelle organisation.

Après une année de ce fonctionnement je suis confortée dans ma démarche, ce nouvel investissement m'ayant permis de m'investir un peu plus dans la gestion des ressources humaines.

Si cette gouvernance collégiale nous donne satisfaction c'est qu'elle est basée sur la confiance, la communication et le respect des responsabilités des coprésidents ainsi que des membres du bureau et du Conseil d'administration.

JACQUELINE DESPORTES, COPRÉSIDENTE, EN CHARGE DU SECRÉTARIAT

Cette année de gouvernance en coprésidence, comme j'ai pu la vivre, je ne la regrette pas. Je l'ai pourtant abordée en regrettant que la gouvernance classique n'ait pu être assurée. Dans une structure comme la nôtre, être volontaire pour une présidence ne me semble pas être un exploit et n'est pas forcément plus énergivore, quoi qu'on en dise parfois.

Mais, et c'était la première exigence, les pouvoirs et missions de chaque coprésident.e ont été clairement définis et adoptés en CA, respectés par chacun.e ; les sujets sensibles ont pu être débattus.

Le cap à maintenir reste la fluidité de la communication, les modérations acceptées par chacun.e. La responsabilité partagée ne peut pas être une dilution de la responsabilité. Cet effort consensuel est primordial et prend lui aussi du temps et de l'énergie.

JOEL PHILIPPE, COPRÉSIDENT, EN CHARGE DES FINANCES, DES RELATIONS AVEC LA VILLE DE QUIMPER ET DES RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS

Suite à l'AG 2023, nous avons institué une présidence collégiale à quatre à l'Espace Associatif Quimper Cornouaille. Au sein de cette présidence, où la parité est respectée, nous nous sommes répartis les responsabilités en fonction des compétences et appétences de chacun.e. Les statuts ont été modifiés en conséquence, afin de pouvoir exercer ces prérogatives suivant l'un ou l'autre des deux modèles, présidence unique ou collégiale.

A titre personnel, je trouve que cette formule permet d'alléger la charge de travail et la pression des uns et des autres, tout en gardant un investissement fort dans la direction de la structure.

Les échanges en réunion de bureau sont toujours très riches et constructifs, y compris bien entendu avec les autres membres de cette instance.

L'ÉQUIPE SALARIÉE

L'Espace Associatif regroupe 16 salariés qui se sont engagés pour mettre en œuvre le projet de l'association et répondre avec conviction aux besoins des adhérents. Un grand merci de la direction et de l'ensemble du conseil d'administration pour l'engagement de chaque salarié.

PÔLE ADMINISTRATIF

DIRECTION

Delphine LE DOZE

SERVICE ADMINISTRATIF

Fabienne LE CORRE
(Comptable et responsable RH)

Fabienne MONTIRONI
(Assistante de direction)

SERVICE FONCTIONNEL

Mathias BREUNINGER
(Sécurité informatique)

Aurélien JÉZÉQUEL
(Communication)

Gilles LAGADEC
(Suivi du bâtiment)

SERVICES



PÔLE ACCOMPAGNEMENT FONCTION EMPLOYEUR

Fabienne LE CORRE
(Responsable du Pôle)

Gwénaëlle KERNILIS
Anne BONO
Gabrielle PRICZEP



PÔLE ACCOMPAGNEMENT VIE ASSOCIATIVE

Guillaume HARDY
(Responsable du Pôle)

Mathias BREUNINGER



PÔLE FORMATION CONTINUE

Mathias BREUNINGER
(Responsable du Pôle)

Guillaume HARDY



DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT

Émilie MAZÉAS
(Responsable du Pôle)

Fabienne MONTIRONI



PÔLE COMMUNICATION / IMPRIMERIE NUMÉRIQUE

Aurélien JÉZÉQUEL
(Responsable du Pôle)

Riwal CORBEL
Gaëlle MAISONNEUVE*



PÔLE HÉBERGEMENT LOGISTIQUE /MATÉRIEL

Gilles LAGADEC
(Responsable du Pôle)

Jérôme CLASSE
Lizzie LAROSE
Katy LE MOIGNE



PÔLE COOPÉRATION

Delphine LE DOZE
(Directrice)

Lizzie LAROSE



À NOTER

ONT ÉGALEMENT FAIT PARTIE DE L'ÉQUIPE EN 2023

Sabrina PONTGELARD*
Vincent LE GAL LA SALLE

* Mise à disposition par le GEAI 29

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bernard BREDIN
BANQUE ALIMENTAIRE

Mme Josette GAUCHER LIZOT
BREIZH-TAMAZGHA

M. Noël LE BARS
ARPAQ

M. Michel LE LAY
DONNEURS DE VOIX BIBLIOTHÈQUE
SONORE

M. Stéphane LUCAS
APEI CHAMPIONNET

Mme Josiane MONFORT
CLCV UD FINISTERE

Mme Nathalie NOIRAULT
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE QUIMPER

M. Jean-François QUILLIEN
ADAPEI

Mme Nadine SALAUN
L'OISEAU SUR LE TOIT

M. Roger TRESSARD
ADESS

MERCI À TOUS !

LES MEMBRES DU BUREAU

Mme Martine CARDALIAGUET, Coprésidente
FRANCE REIN CORNOUAILLE

Mme Jacqueline DESPORTES, Coprésidente
KAN AR MOR

M. Pascal PETIT, Coprésident
ATTAC CORNOUAILLE

M. Joël PHILIPPE, Coprésident
HABITANTS DU BRADEN

M. Jean-Pierre BIGORNE
DROIT D'ASILE

Mme Marie HEYMES
FRANCE BÉNÉVOLAT QUIMPER CORNOUAILLE

M. Jean-Christophe LE CLOAREC
TI SPOT DE VIE

Mme Ursula LE STRAT
KEMPERMACULTURE

LES PARTENARIATS FINANCIERS

L'Espace Associatif évolue grâce à ses partenaires publics qui soutiennent pleinement le projet d'Intérêt Général porté par l'association : l'accompagnement de la vie associative grâce à la mutualisation de moyens et de compétences. En nous soutenant, les partenaires reconnaissent pleinement l'Intérêt des actions associatives déployées sur notre territoire départemental par les associations sportives, culturelles, d'éducation à l'environnement, sanitaires et sociales.

LES PARTENAIRES FINANCIERS



LES PARTENAIRES FINANCIERS DU DLA FINISTÈRE



Les fonds que l'Espace Associatif perçoit chaque année sont redistribués indirectement, car ils nous permettent de limiter les tarifs proposés aux associations et notamment aux petites structures, ou nouvelles associations.

Parmi les aides que nous recevons, on peut identifier deux catégories de financements : le financement de dispositifs (GUID'ASSO et le DLA dont les prestations sont en grande partie gratuites), et les financements locaux qui soutiennent les coûts de fonctionnement de la plateforme de services.

Dans un contexte financier tendu pour nos partenaires publics, les subventions sont maintenues cette année sans baisse, et le soutien de l'ensemble des partenaires reste conséquent. Nous les remercions sincèrement pour leur confiance sans faille chaque année renouvelée et avons pleinement conscience de l'effort réalisé pour notre projet !

Notons la nouveauté en 2023 : Un financement d'Etat complémentaire (un poste FONJEP) pour le financement de GUID'ASSO (dispositif d'accompagnement à la vie associative). À saluer au passage.

LES PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

Depuis près de 7 ans, l'Espace Associatif s'emploie à « faire avec », afin d'aller toujours plus loin. C'est la raison d'être de nos partenariats opérationnels. Les coopérations ne sont souvent pas de grande ampleur, parfois ne produisent pas immédiatement leurs fruits, souvent faute de moyens sur le moment, mais l'objectif est de lever progressivement ce frein afin de permettre l'expression de chacun, pour valoriser la plus value et la richesse du collectif !

LES RÉSEAUX DE L'ACCOMPAGNEMENT



LES PARTENAIRES ASSOCIATIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT



LES RÉSEAUX DE L'ESS



LES AUTRES PARTENAIRES ASSOCIATIFS



4

ACCUEILLIR POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF LOCAL



SOUTENIR LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES PAR L'OFFRE D'HÉBERGEMENT

Faire de la Maison Pierre Waldeck Rousseau une Maison Commune, mutualisée de manière régulière par les acteurs associatifs locaux, pour travailler, se réunir et échanger, tel était l'enjeu ! En 2023, la Maison des Associations est un outil structurant au service de la dynamique associative locale et de l'engagement citoyen des bénévoles.

EN 2023

- 17** Associations hébergées
- 10** Assos en bureaux partagés
- 10 940** Heures de location
- 7** Assos en bureaux dédiés
- 19** Associations utilisatrices du coworking
- 209** Heures de coworking

ARCHIVES

Les associations peuvent stocker leurs archives dans un local dédié. C'est l'occasion de vider les garages et d'éclaircir les espaces personnels des dirigeants.

La mise à disposition d'une armoire fait l'objet d'une convention avec l'association et est facturée chaque année, le prix variant en fonction de l'archivage mobilisé : 56 € pour une grande armoire, 28,50 € pour une petite.

- 13** Associations utilisatrices
- 17** Armoires utilisées

DOMICILIATIONS

- 15** Demandes
- 185** Boîtes aux lettres utilisées

LE BILAN , QUATRE ANS APRÈS L'OUVERTURE

La Maison Pierre Waldeck Rousseau est un lieu mutualisé entre les 17 associations qui y sont hébergées en permanence ou ponctuellement. En effet, en plus des bureaux attribués, l'espace de coworking est ouvert aux associations qui souhaitent venir travailler dans un lieu calme, et qui plus est, ressourçant (9 associations l'utilisent régulièrement et s'ajoutent aux utilisations des associations hébergées). Elles partagent également le site avec les 234 associations utilisatrices des salles de réunion.

La mutualisation du site n'est plus à prouver et nous en sommes satisfaits. Le pari est gagné. Nous pourrions peut être améliorer encore nos utilisations de l'espace et y réfléchissons collectivement.

Mais maintenant, l'enjeu est de faire apparaître des synergies entre les acteurs, synergies à travailler progressivement pour offrir toujours plus aux publics quimpérois et cornouaillais.

RETOUR SUR L'UTILISATION DES BUREAUX PARTAGÉS ET DÉDIÉS

Quatre nouvelles associations ont utilisé les bureaux partagés de manière régulière en 2023 : Entreprendre au Féminin Bretagne, Initiative Clauses, L'œil Sonore et Loisirs Pluriel. Elles rejoignent ainsi les six autres associations restantes qui sont dorénavant utilisatrices régulières.

En 2023, ce sont donc 10 associations différentes qui ont occupé les bureaux partagés. 3 ont cessé de les utiliser car relogées ou en sommeil.

RETOUR DE L'ASSOCIATION ENTREPRENDRE AU FÉMININ BRETAGNE, ASSOCIATION OCCUPANT UN BUREAU PARTAGÉ :

Point positif : flexibilité d'accès au bureau avec la possibilité de l'annuler au plus tard la veille, casiers mis à disposition pour stocker des affaires, bureau neuf et lumineux, bonne connexion internet, imprimante à proximité, lieu calme.

Axes d'améliorations/suggestions : être autonome dans la gestion des réservations du bureau, avoir les casiers dans le bureau. Et le top du top serait d'avoir accès à un écran d'ordinateur pour pouvoir travailler en double écran. Après peut être que cela est déjà possible mais que je ne le sais pas. De manière générale, j'adore ce système de bureau partagé !

CONCERNANT LES BUREAUX DÉDIÉS

Suite au départ de Gwennili, l'association Loisirs Pluriel a pris possession du bureau depuis fin novembre 2023. Elle rejoint les six autres associations occupantes des bureaux dédiés. ■

RETOUR SUR L'UTILISATION DU COWORKING

En 2023, 19 associations ont utilisé l'espace coworking, dont 9 associations hébergées.

Les créneaux de l'après-midi sont les plus fréquentés. L'espace est principalement utilisé pour travailler sur des tâches administratives, recevoir des RDV, passer des appels téléphoniques, utiliser internet, lorsque aucune salle n'est disponible et parce que l'utilisation du coworking est gratuite.

La réservation de cet espace est auto-gérée. Les associations qui souhaitent l'utiliser s'inscrivent en toute autonomie sur le planning mis à disposition à l'étage.

Ce lieu est aussi parfois utilisé par les associations pour les déjeuners collectifs. Si l'utilisation progressive de cet espace marque l'existence du besoin, la faible progression pose question. Il semble en effet que cet espace ne convienne pas totalement pour le coworking et il semble intéressant de s'interroger sur le besoin des associations en la matière. Un questionnaire partira en début d'année pour sonder nos adhérents et utilisateurs habituels. ■

SOUTENIR LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES PAR L'OFFRE DE SALLES

La liberté de réunion et la liberté d'association sont des droits souvent associés, car constitutifs de la liberté d'expression nécessaire au cadre démocratique.

LA LIBERTÉ DE RÉUNION EST UN DROIT

L'Espace Associatif s'emploie à accueillir chaleureusement les associations au sein de la Maison Pierre Waldeck-Rousseau.

À l'Espace Associatif, nous travaillons chaque jour pour permettre au plus grand nombre d'organiser leurs réunions associatives et syndicales. Et nous nous attachons à calibrer au mieux notre offre de service afin que les salles quimpéroises restent accessibles aux petites associations nouvellement créées.



Les salles de réunion sont utilisées par 234 utilisateurs. C'est une véritable mutualisation que l'Espace Associatif tente d'optimiser au mieux, afin de répondre aux besoins des associations.

Le lieu est globalement apprécié par les associations, qui y trouvent un certain confort et une liberté d'action car il est accessible de 8H à 23H chaque jour de la semaine. La bonne utilisation dépend aussi de la responsabilité de chaque association qui s'engage à rendre le lieu dans un état correct et à l'heure afin de partager le site.

Les petites salles de réunions et la salle 5 sont plébiscitées. La salle 12 est également particulièrement appréciée pour les réunions ou les conférences.

Un étonnement : la sous-utilisation de la configuration 345. Il est possible que la communication ne soit pas suffisante sur l'existence de cet outil. ■

EN 2023

- 234** Utilisateurs de salles
- 6** Utilisateurs d'espaces de permanence
- 1 671** Réservations de salles
- 28 200** Personnes accueillies

UTILISATION DES SALLES

Salle 12 (réunion)	181
Salle 12 (conférence)	74
Salle 3	260
Salle 4	166
Salle 5	416
Salle 6	317
Salle 11	210
Salle 34	34
Salle 345	13

PORTRAITS D'ASSOCIATIONS

Objectif : faire découvrir les projets, les visions et les rôles des associations qui occupent les bureaux de la Maison Pierre Waldeck-Rousseau grâce à des interviews filmées par Jérôme et mises en ligne sur notre chaîne youtube et notre site web. ■



Eau et Rivières de Bretagne



Habitat et Humanisme Finistère



GEAI29



Ligue des Droits de l'Homme



CLCV du Finistère



Entreprendre au Féminin Bretagne



Sport Pour Tous Quimper



Parrains par Mille

SOUTENIR LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES EN LES VALORISANT

Faire de la Maison Pierre Waldeck Rousseau un lieu collectif, co-animer l'endroit pour faire le tiers-lieu de la vie associative où l'on vient travailler, s'enrichir, échanger et se divertir, voilà toute l'ambition que se donne la Maison des Associations de Quimper !

LE CONSEIL DE MAISON

CE QU'IL S'EMPLOIE À RÉALISER

Le principal objectif du conseil de Maison est de veiller au bon fonctionnement de la Maison (analyse des besoins, répartition des espaces) et au respect de l'environnement.

Et le second objectif est de créer une dynamique de convivialité au sein de la Maison et de valoriser les projets associatifs portés par les associations utilisatrices du lieu : faire de la Maison Pierre Waldeck-Rousseau un espace d'expression, vivant et accueillant, un carrefour d'échanges à disposition des associations.

En début d'année, le Conseil de Maison était co-géré par 8 des associations hébergées. La disponibilité et la motivation étant moins importantes en fin d'année, 2 associations se sont retirées du Conseil.

En 2023, les membres du conseil se sont réunis 6 fois, participant à la cocréation de projets communs dans le but de favoriser l'attractivité et la convivialité du lieu.

LEUR BILAN

- La machine à café : Arrivée en mars pour le plus grand plaisir des associations
- La vaisselle de la tisanerie et l'office donnée par La Ressourcerie Treuzkem, merci !
- La visite de Tiers-lieux : Bigouden Makers à Pont l'Abbé et La PAM à Brest pour s'informer sur leurs modalités de fonctionnement et d'animation
- Les protections périodiques : Mises à disposition gratuitement dans les toilettes du RDC
- En attente de réalisation : cabine insonorisée pour téléphoner, table de pique-nique, abri vélos et boîte à livre...



À VENIR :

Le bilan des 3 années de fonctionnement sera proposé en 2024 aux associations.
Pour ce faire :
- Questionnaire aux utilisateurs des bureaux
- Questionnaire aux utilisateurs des salles

Vos avis nous sont précieux !

LES TEMPS DE CONVIVIALITÉ

LE PIQUE-NIQUE

Le traditionnel pique-nique partagé de l'été s'est déroulé le vendredi 30 juin 2023. Ce moment convivial, toujours fort apprécié des habitants de la Maison, a été cette année ouvert aux associations utilisatrices de la Maison des Associations. L'animation d'interconnaissance proposée par le CICODES a permis de faire connaissance avec de nouvelles associations et d'échanger dans un cadre informel. Le pique-nique a réuni une trentaine de personnes.

LE MARCHÉ DE NOËL

La 3^{ème} édition du marché de Noël s'est déroulée du 4 au 15 décembre 2023 et a réuni 7 exposantes. Chaque créatrice a ainsi proposé ses créations à la vente : plantes vertes, cartes, bougies, bocaux de pâte et de rillettes AB, boucles d'oreilles, décoration en feutrine ont trouvé acheteur.

LE REPAS DE NOËL

Le repas de Noël des habitants de la Maison a réuni une vingtaine de personnes autour d'un déjeuner partagé façon « auberge espagnole » avec échange de cadeaux. Une animation conviviale d'interconnaissance proposée par le CICODES est venue compléter ce moment festif pour permettre de (re)découvrir ses voisins de bureau. Pulls de Noël, sourires et bonne humeur étaient au RDV !

DÉCORATION DES SAPINS DE NOËL

Les habitants de la Maison ont pu apporter leur magie de Noël en participant collectivement à la décoration des deux sapins. Boules de Noël, guirlandes et musiques de Noël attendaient les participants.

LES CONFÉRENCES

Le Conseil de Maison a proposé à partir de septembre 2023, un programme de conférences et de débats citoyens portés par la vie associative et à destination du tout public (associations, citoyens, habitants...). L'objectif est de mettre en avant, chaque mois, les talents et l'action d'une association résidente de la Maison pour ensuite l'élargir aux associations non résidentes. La possibilité est donnée aux associations d'animer à plusieurs la conférence.

LES THÉMATIQUES ABORDÉES :

- Le CICODES et Eau et Rivières de Bretagne se sont réunies pour proposer une conférence ciné-discussion « Les Agités du bocage ».
- Parrains Par Mille a proposé une conférence sur l'engagement citoyen auprès des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance.
- Force T Quimper a proposé une conférence « Le Téléthon, une révolution médicale de la découverte des acides nucléiques à leurs applications thérapeutiques ».

LES EXPOSITIONS

En 2023, cinq nouvelles expositions ont été accueillies sur le principe :
2 MOIS = 1 EXPO + 1 ANIMATION

La durée d'exposition est idéale pour offrir une large visibilité à l'exposition en donnant la possibilité au public de découvrir l'exposition pendant 2 mois et de participer à l'animation proposée par l'association, en lien avec l'exposition présentée. L'animation permet de rendre vivante l'exposition, d'attirer le public et de faire connaître l'association.

Les associations exposantes ont aussi le choix d'opter ou pas pour la vidéo reportage gratuite de leur exposition, réalisée par Jérôme du pôle matériel événementiel. Des vidéos qui ont été fort appréciées par les associations et qui ont permis d'inciter le public à venir découvrir l'exposition et/ou l'animation proposée. 4 associations sur 5 ont choisi cette option.

Une brochure qui répertorie toutes les expositions, a été réalisée par Gaëlle de l'imprimerie. Le planning des expositions s'est rempli très facilement. ■

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

JANVIER / FÉVRIER

À VUE D'OEIL

Exposition de photographies



MARS / AVRIL

PARRAINS PAR MILLE

Exposition de photographies



SAMEDI 29 AVRIL

CULTIVONS LA VILLE SUR UN AIR GOURMAND



LE 30 JUIN

PIQUE-NIQUE



NOVEMBRE / DÉCEMBRE

ENTREPRENDRE AU FÉMININ BRETAGNE

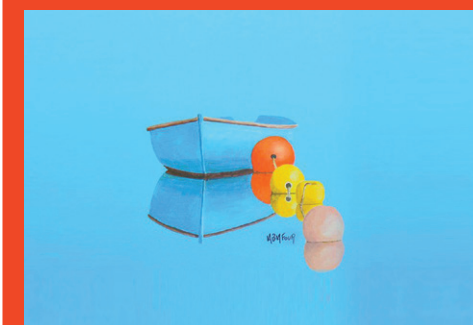
Exposition de photographies



MAI / JUIN

ART QUIMPER

Exposition de peintures



SEPTEMBRE / OCTOBRE

MÉMOIRES DES ESCLAVAGES

Exposition de photographies



DU 5 AU 16 DÉCEMBRE

MARCHÉ ET REPAS DE NOËL DES HABITANTS





**ACCOMPAGNER
POUR RENFORCER
LE POUVOIR D'AGIR**

5

ACCOMPAGNER LES BÉNÉVOLES POUR FAVORISER L'INFORMATION DANS LES ASSOCIATIONS

Accompagner les porteurs de projet, conseiller les dirigeants associatifs reste au cœur de notre projet. C'est une des raisons d'être de l'association. Dans un contexte inflationniste, de tension financière, d'engagement bénévole en mutation, l'accompagnement tend à se complexifier et nous demande certaines adaptations.

EN 2023

894

Séances de conseil

662

Conseils Vie Associative

232

Conseils en Création

354

Associations accompagnées

156

Porteurs de projet accompagnés

CRÉER UNE ASSOCIATION : POURQUOI ET POUR QUI ?

Ce n'est pas un fait nouveau, le statut associatif est souvent utilisé comme base administrative pour créer une activité économique. Tous les Points d'Appui à la Vie Associative reçoivent des personnes dotées d'un talent ou d'un savoir-faire qu'elles souhaitent monnayer. Ainsi, elles s'engagent dans la création d'une association soit pour pouvoir émettre des factures, bénéficier de locaux municipaux ou pour avoir accès au « marché » des Centres Sociaux et des établissements scolaires. Il semble qu'il y ait ici un méprisage du statut associatif mais c'est souvent « faute de mieux » que les porteurs de projet créent leur activité sous le statut associatif.

Il est aujourd'hui difficile de trouver des bénévoles pour gérer des activités, il semble qu'il soit aussi difficile de trouver des porteurs de projet dont l'objectif n'est pas à terme de fabriquer du revenu. L'argument est parfois économique, ou revêt un aspect moral : « toute peine mérite salaire ». Il est de plus en plus rare d'entendre parler de défense de l'intérêt général et de bénévolat dans l'animation des activités.

VIVRE SANS SUBVENTIONS

Rappelons d'abord un chiffre : 38% des associations en France vivent sans subventions et quand elles en perçoivent, nombreuses sont celles qui touchent un montant symbolique de la part de leur commune (autour de 200€ par an en moyenne). Parmi ces associations qui ne perçoivent pas de subventions, pour nombre d'entre elles, il s'agit d'un choix politique assumé, y compris pour celles qui ont des salariés. Le choix politique assumé : l'indépendance de l'association.

Pour certaines cependant, la subvention reste un horizon atteignable uniquement après plusieurs années d'activité et reste conditionnée à la création d'emploi et/ou l'intégration dans tel ou tel dispositif soutenu par des politiques publiques.

Reste alors à inventer un autre modèle économique s'appuyant sur la générosité des publics, sur les ventes de prestations et de ressources marchandes nouvelles, sur le mécénat, les solidarités inter-associatives ou encore sur les systèmes de prêts.

Mais vivre sans subventions est aussi subi par de nombreuses associations. On a observé que des collectivités sont passées d'une politique de subventionnement à une politique de prestation quand d'autres coupaient purement et simplement les subventions ou les diminuaient largement. Toutes ces situations ont suscité un nombre croissant de demandes de conseils auprès du service de l'Espace Associatif.

Notons également que ce contexte précaire tend à concentrer de nombreuses demandes sur certains dispositifs restants comme le FDVA. Celui-ci met alors en concurrence de nombreuses associations de taille, d'ambition et de sérieux parfois aux antipodes. ■

ACCOMPAGNEMENT IN SITU

« Pour faire du bénévolat il faut que les gens soient disponibles. Toute politique publique qui réduit le temps libre ne peut donc avoir qu'un effet négatif sur la disponibilité des personnes et donc sur le bénévolat potentiel, c'est mécanique. »

Pour nous comme pour beaucoup d'observateurs, la retraite à 64 ans n'a fait qu'amplifier la baisse tendancielle du bénévolat des seniors. En découlent de nombreux questionnements sur la mobilisation des bénévoles, le renouvellement des instances et le redécoupage du temps passé à la gestion de l'association et de ses activités. Finalement, les modes d'organisation et d'implication ainsi que la dialectique autour des valeurs d'engagement conditionnent l'acte d'engagement du bénévole. Quid de la passion et de la recherche de liens sociaux et de partage ?

COLLÉGIALE, UNE RÉPONSE AUX DIFFICULTÉS D'ENGAGEMENT ?

Sur ce sujet, un long travail d'accompagnement a été réalisé avec une association ayant sollicité le service Vie Associative pour être aiguillée lors d'un renouvellement de présidence sur fond de tensions. Dans ce contexte houleux, personne n'a souhaité prendre les rênes de l'association, il a alors fallu trouver une nouvelle forme d'organisation pour faire face.

Pour prendre le temps de mettre les choses à plat, nous avons commencé par mettre en place un bureau temporaire qui a eu pour mission de produire de nouveaux statuts et d'organiser une AGE une fois ceux-ci finalisés. Le bureau provisoire a donc pu travailler dans un cadre sécurisé à une nouvelle mouture de l'organigramme mais il a surtout pu prendre le temps de se familiariser avec les dossiers et de voir quelles étaient les possibilités d'actions. Ce temps intermédiaire a surtout facilité la cohésion de la nouvelle équipe qui fait vivre le projet.

Le fait d'avoir un tiers extérieur garant de la méthode de travail a permis à l'équipe de se concentrer sur ses tâches et de construire une organisation non pas héritée de l'ancienne équipe mais faite à sa main. L'association poursuit ainsi l'héritage des actions qu'elle mène sur son territoire depuis de nombreuses années profitant ainsi aux populations bénéficiaires. ■

Parmi les adaptations notons la mise en œuvre du dispositif Guid'Asso, pour mieux aiguiller les bénévoles. L'Espace Associatif s'engage également sur une nouvelle prestation : l'accompagnement à la comptabilité avec BasiCompta.



MISE EN PLACE DU RÉSEAU GUID'ASSO

RETOUR SUR LA PREMIÈRE ANNÉE DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

2023 a vu l'essor important de la démarche Guid'Asso. Cette année s'est donc ponctuée de nombreuses réunions, rendez-vous, visios et déplacements (18 rendez-vous en tout sur l'année) permettant à toutes et tous de se rencontrer, de se connaître et de se reconnaître dans nos missions mais aussi dans le contexte dans lequel les uns et les autres nous évoluons. Exercer le métier d'accompagnateur dans une MDA ou dans une fédération d'éducation populaire n'est pas forcément la même chose et il est intéressant de faire de l'échange de pratiques pour enrichir nos modalités d'intervention.

2 événements importants en 2023 :

- Notre labélisation en tant qu'accompagnateur généraliste par Guid'Asso.
- L'entrée de Guillaume Hardy dans l'équipe de formation des accompagnateurs Guid'Asso, une reconnaissance supplémentaire de son professionnalisme dans son métier de l'accompagnement associatif.

LES AVANTAGES RETROUVÉS POUR LES CONSEILLERS ET À TERME POUR LES BÉNÉFICIAIRES

Au-delà de nos différences, se retrouver en formation autour de nos métiers nous a permis de développer des références communes. En ce qui concerne les différents « moments » de l'accompagnement d'un collectif, d'une association ou d'un bénévole, nous avons établi que cela se passe sur différentes échelles de temps qui, à chaque fois, demandent de nouvelles compétences et une posture qui évolue.

C'est la « Règle des 3 » :

- 3 minutes : 1^{er} contact / pitch du projet ou de la problématique / premières impressions / présentations mutuelles.
- 3 heures : 1^{er} rendez-vous / échange plus ou moins en profondeur avec le porteur de projet durant lequel il expose sa situation et où l'accompagnateur creuse les faits et dégage la problématique à traiter.
- 3 jours : Retour des bénévoles dans l'association / échange avec le CA ou le bureau sur ce qui a été dit en rendez-vous / précisions demandées et nouvelles questions qui apparaissent.
- 3 semaines : Mise en pratique des recommandations faites en conseil. On se heurte à des questions concrètes de mise en place.
- 3 mois : Les choses avancent et de nouvelles questions se posent sur les étapes suivantes / les choses ne se passent pas comme prévu et il faut adapter ou modifier les propositions.
- 3 ans : Compagnonnage...

L'OUTIL DE DÉCOMPTE DES CONSEILS

En 2024, Guid'Asso proposera un nouvel outil de suivi de l'activité qui permettra d'homogénéiser les méthodes de comptage de conseils. Cela manquait, et nous pourrions dorénavant afficher l'ampleur réelle de l'accompagnement en Finistère. ■



ACCOMPAGNEMENT EN COMPTABILITÉ

BasiCompta est développé par une coopérative d'associations visant à créer des outils numériques pour les associations. BasiCompta est un logiciel de comptabilité dédié aux associations non fiscalisées.

Il s'adresse tout particulièrement aux dirigeants et trésoriers des associations n'ayant pas ou peu de connaissances dans le domaine de la comptabilité. Il simplifie la fonction de trésorier.

Logiciel en ligne spécifiquement conçu pour les associations, BasiCompta vous automatisera l'édition des documents indispensables à la bonne gestion de votre association.

L'équipe BasiCompta vous assistera et vous partagera son expérience acquise depuis 2010 dans le domaine de la gestion associative.

QUELS AVANTAGES ?

- Simplicité des saisies comptables
- Édition automatique du compte de résultat au format Cerfa (demandes de subventions)
- Édition automatique du bilan comptable
- Suivi de la comptabilité par projet
- Créer son Budget Prévisionnel
- Assistance de son référent BasiCompta
- Formation à l'ouverture du compte

LES MODALITÉS FINANCIÈRES SONT LES SUIVANTES :

- 60€ d'adhésion par année civile au service pour l'accès au logiciel et l'aide que nous pouvons vous apporter en cours d'année.
- + 30€ (par structure) la première année seulement pour la formation et le paramétrage.
- Une période d'essai de trois semaines est possible

POUR LA FORMATION :

Elle est obligatoire, car elle intègre les modalités de paramétrage de votre compte ■

À NOTER

Les canaux de communication ont beaucoup changé ces 20 dernières années. Il ne suffit plus de coller des affiches et de distribuer de prospectus, il faut désormais être visible sur le web pour toucher le public. Les outils sont nombreux : site web, réseaux sociaux, blog, page google...

De plus en plus, nous sommes amenés à conseiller les associations sur ces nouveaux moyens de communication, pour les aider à voir plus clair en fonction de leurs besoins et de leur public mais également pour leur donner quelques conseils d'usage stratégique. Quel réseau choisir ? Comment ça marche ? Quoi poster ? et Quand ?...

174 ACCOMPAGNEMENTS AU NUMÉRIQUE (PAR THÈMES ABORDÉS)

70 Site web de l'association
28 Bureautique

28 Outils collaboratifs
24 Système

14 Réseau informatique
6 Réseaux sociaux
4 Sécurité

ACCOMPAGNER LES EMPLOYEURS ASSOCIATIFS : UNE QUALITÉ DE SERVICE RETROUVÉE

Accompagner les employeurs associatifs demande une qualité de service sans faille. En 2023, nous avons cherché à redresser notre offre. Rappelons que cet accompagnement revêt des enjeux considérables, notamment pour les petites associations, qui ne connaissent ni les conventions collectives, ni le droit du travail.

EN 2023

157 858 €

Chiffre d'affaire

184

Associations employeuses

862

Paies/mois

10 346

Paies sur l'année

375

Conseils RH

RELANCE DU SERVICE PAIE

Pérenniser le service de paie représente un enjeu réel car il permet tout d'abord aux bénévoles associatifs de faciliter la gestion administrative et déclarative des emplois. C'est ainsi que des petites structures osent se lancer dans la création de leur premier emploi.

Ce service permet également aux employeurs de s'acquitter correctement des cotisations garantissant les droits des salariés (retraite, sécurité sociale, etc...).

Enfin, ce service permet aux organismes collecteurs (URSSAF, caisses de retraite, prévoyance, etc...) de prélever les fonds nécessaires au fonctionnement des systèmes mutualisés français (sécurité sociale, retraite, mutuelle, etc...).

Quand on sait qu'aujourd'hui 11% des salariés sont dans le secteur associatif, cela n'est pas anodin !

MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU LOGICIEL

Améliorer la performance du service paie s'imposait pour pérenniser le service. Depuis fin 2022 des changements ont été programmés : changement de logiciel pour permettre aux gestionnaires de travailler dans de bonnes conditions et renforcement de l'équipe grâce aux recrutements de gestionnaires experts.

L'année 2023 a été marquée par la fin de la migration de toutes nos associations employeuses sur ce nouveau logiciel. Un travail conséquent pour notre équipe du fait des nombreux paramètres à effectuer lors de la migration.

Ceci nous a demandé de recruter une personne en renfort pour faire en sorte que la migration soit finalisée en juillet 2023. Des investissements multiples (logiciel, main d'œuvre complémentaire) justifient les augmentations de tarifications.

Nous remercions tous les adhérents qui nous ont suivi dans ce projet, marquant ainsi leur confiance. Du fait des perturbations générées par la migration, certains adhérents ont choisi de nous quitter. Nous en revoyons qui heureusement reviennent en 2024.

UNE VRAIE PERMANENCE CONSEIL RH POUR LES ADHÉRENTS

Le service RH avait été mis entre parenthèse depuis 2022, le temps que le service paie propose une offre qualitative.

Depuis septembre 2023, nous avons mis en parallèle du traitement des paies, le conseil en droit social, l'accompagnement à la gestion RH et la gestion administrative du personnel. Il s'agit de conseiller le dirigeant de l'association pour lui permettre de gérer le salarié de son entrée - à sa sortie (DUE, Convention collective, contrat de travail... ce qu'on appelle l'onboarding).

Nous souhaitons mettre à votre service un interlocuteur pour toutes questions concernant les droits et les devoirs du salarié et de l'employeur dans votre association. Nous avons déjà remarqué que les demandes de renseignements ont progressé durant le 2^{ème} semestre 2023, allant de l'explication de la pose des congés payés à l'accompagnement sur la rupture conventionnelle, en passant par la rédaction de contrat, ou les explications de conventions collectives.

LES PERSPECTIVES DU SERVICE

Sur l'année 2024, nous allons continuer notre développement en proposant à nos adhérents plusieurs solutions, à savoir :

- Création d'un dossier partagé, avec le référent de la paie de l'association avec accès sécurisé (comme un coffre-fort avec stockage et protection de tous les documents importants de l'association)
- Mise en place du prélèvement automatique : éviter les virements récurrents ou les règlements par chèque pour faciliter la mission du trésorier.
- Mise en place de permanences de paie et RH sur Quimperlé et Brest afin d'être au plus près de nos adhérents. Le gestionnaire pourra vous accueillir et répondre à vos questions.

Pour l'Espace Associatif, le besoin de proximité avec nos adhérents n'a jamais été aussi présent. ■

CONSOLIDER L'EMPLOI ASSOCIATIF AVEC LE DLA

Le DLA est un dispositif d'État qui permet aux structures employeuses de bénéficier gratuitement d'un diagnostic et d'un accompagnement avec un expert sur une problématique rencontrée ou un besoin repéré.

LE DLA EST PORTÉ PAR L'ESPACE ASSOCIATIF DEPUIS 2008. IL EST CO-FINANÇÉ ENTRE L'ÉTAT, LA BANQUE DES TERRITOIRES, LA RÉGION ET LE DÉPARTEMENT.

35 structures ont été accompagnées cette année. Parmi elles, 51 % étaient inquiétées par leur gouvernance, 43 % par les ressources humaines salariées et 37 % par leurs financements.

13 structures étaient concernées par plusieurs de ces sujets. C'est sans doute révélateur d'un lien de cause à effet.

THÈMES D'ACCOMPAGNEMENT ET CONSTATS OBSERVÉS

PROJET & STRATÉGIE

- Besoin d'actualiser des projets (développement, stratégie moyen terme) leur permettant d'avoir une vision partagée et des objectifs clarifiés sur plusieurs années - 11 structures concernées
- Des financeurs en attente de renouveau sur les projets - 3 structures

GOUVERNANCE

- Besoin de travailler le lien bénévoles / salariés, clarifier le qui fait quoi, soulager les missions bénévoles (professionnalisation) - 7 structures
- Animation d'une gouvernance collégiale qui peut apparaître comme une solution pour répartir la charge et les responsabilités - 2 structures

RH

- Conflits entre l'équipe salariée et bénévoles - 11 structures
- Turn-over, difficultés de recrutement - 8 structures

MODÈLES SOCIAUX ÉCONOMIQUES, GESTION FINANCIÈRE

- Travailler le projet suite à des pertes de subventions, baisse de l'activité (secteur culturel, alimentaire, et social) - 6 structures
- Création du 1^{er} emploi ou pérennisation d'un emploi de -3 ans - 5 structures (secteur culturel)

MUTUALISATION, PARTENARIAT

- Fusion ou volonté de faire réseau - 3 structures

ÉVALUATION DE L'IMPACT DU DLA APRÈS ACCOMPAGNEMENT*

*Étude nationale AVISE sur les données 2020 / 2022

LE DLA AURA PERMIS DE :

- Renforcer la vision stratégique et le pilotage des structures pour 82 %
- Consolider et développer l'emploi : +9 % d'effectifs salariés créés
- Maintenir et améliorer la santé économique et financière pour 2/3 des structures

LE DLA EN 2023

37

Structures accueillies

35

Structures accompagnées

538

Emplois touchés par le DLA

69%

Des structures accompagnées ont entre 0.5 et 10 salariés ETP

TERRITOIRES D'INTERVENTION

Communauté de communes	Nombre de structures
QBO	12
DOUARNENEZ CO.	5
CONCARNEAU AGGLO.	4
HAUT PAYS BIGOUDEN	4
QUIMPERLÉ CO.	2
MONTS D'ARRÉE C.	2
PAYS BIGOUDEN SUD	2
PLEYBEN - CHÂTEAULIN PORZAY	1
CAP SIZUN - PTE DU RAZ	1
HAUTE CORNOUAILLE	1
PAYS FOUESNANTAIS	1
TOTAL	35

À NOTER

QUELQUES BONNES PRATIQUES OBSERVÉES : VERS PLUS DE COOPÉRATION ?

- Nous remarquons une tendance des structures à s'ouvrir davantage vers l'extérieur, se rapprocher du voisin plutôt qu'agir de façon isolée ;
- Des projets qui se créent pour s'organiser à plusieurs sur le territoire (groupement pour optimiser les coûts, recherche d'une coordination commune, de plaidoyer, de « réseautage ») ;
- Recherche de nouveaux partenariats (intervenir sur un événement plutôt que d'en créer un par exemple).

FORMER POUR RENFORCER LES COMPÉTENCES

Le pôle formation de l'Espace Associatif repose sur deux piliers : la formation des bénévoles et la formation professionnelle. Pour mener les actions de formations, nous appliquons des méthodes d'éducation populaire. Nous agissons pour que la formation, avant d'être un savoir-faire, favorise le savoir-être ainsi que l'émergence et/ou le développement de l'expression et de l'action chez chacun des apprenants.

WEBINAIRES

15

Webinaires

162

Personnes en visio

GLOBAL FORMATIONS

43

Sessions « Vie associative » et « Numérique »

346

Personnes formées

312

Bénévoles formés

34

Salariés formés

FORMATIONS HORS DES MURS

24

Sessions « Vie associative » et « Numérique »

235

Personnes formées dont 2 salariés



FORMATION VIE ASSOCIATIVE

UNE OUVERTURE TOUJOURS PLUS IMPORTANTE VERS L'EXTÉRIEUR

Sur les 28 sessions de formation que nous avons menées en 2023, 16 étaient dédiées à nos partenaires extérieurs : pour la ville de Concarneau, Brest, Bannalec ou Lorient, mais aussi pour nos partenaires tels que l'ULAMIR E BRO GLAZIK, le RESAM, ou encore pour des associations demandeuses de formation dans le cadre du FDVA (Les Semeurs de la Baie ou l'Épicerie Solidaire de Brest).

En termes de temps entre le face à face pédagogique (169h) et la préparation des interventions, la programmation, la communication, le temps de trajet pour ce qui est des formations extérieures, puis la logistique administrative liée à Qualiopi, on estime à 15 semaines complètes de travail, soit presque un tiers temps.

Cette année en termes de nombre de participants nous sommes toujours dans les mêmes chiffres soit près de 300 personnes formées.

Par ailleurs, l'effort de certification Qualiopi nous a amené aussi à communiquer plus et mieux vers les salariés des associations et à développer la formation professionnelle.

Cet effort vers la professionnalisation de nos formations se poursuivra en 2024 avec la programmation de nouveaux sujets et de nouveaux formateurs. ■

FORMATION NUMÉRIQUE

Le partenariat avec l'ARPAQ a été reconduit cette année. Il consiste à initier ses adhérents à l'utilisation d'un ordinateur ou d'un mobile et à Internet, lors de sessions de 4 séances de 3 heures chacune. ■

L'EFFET LEVIER DE QUALIOPi

L'Espace Associatif est engagé dans l'amélioration continue de la qualité des services qu'il propose aux associations. Le 18/11/2022, nous avons ainsi obtenu la certification Qualiopi en tant qu'organisme de formation par ICPF. Elle atteste des processus mis en œuvre afin de garantir la qualité des formations que nous dispensons aux bénévoles et aux salariés des associations. Elle nous a été délivrée par l'organisme certificateur ICPF.

La certification Qualiopi permet aux associations employeuses d'accéder aux fonds publics ou mutualisés des financeurs de la formation professionnelle, pour la prise en charge des coûts de formation de leurs salariés par l'Espace Associatif. Elle est obligatoire (article L3616-1 du code du travail) depuis le 1/1/2022.

Le cycle de la certification est de 3 ans : un audit initial, un audit de surveillance à mi-parcours et un audit de renouvellement au bout de 3 ans. Le premier audit de surveillance devra avoir lieu avant septembre 2024.

Les audits sont réalisés par un organisme certificateur. C'est ICPF que l'Espace Associatif a choisi : il est un acteur historique, reconnu et spécialisé dans le domaine de la certification de la formation et du conseil, ses valeurs sont proches des nôtres et son coût est compétitif.

Le coût de la certification Qualiopi est de 1476 € pour 2022, puis de 597,60 €/an à partir de 2023.

La certification Qualiopi et le process qualité concernent les formations professionnelles et bénévoles dont la durée est d'au moins ½ journée, quel que soit le thème : informatique, matériel, vie associative...

PERTINENCE DE LA CERTIFICATION QUALIOPi POUR L'ORGANISME DE FORMATION ESPACE ASSOCIATIF

- Qualiopi atteste auprès de nos adhérents de notre capacité à réaliser des prestations de formation de qualité

- Qualiopi permet à nos adhérents employeurs d'avoir accès aux fonds mutualisés de la formation professionnelle. Dans la grande majorité des cas, la prise en charge est une condition nécessaire à la réalisation de la formation

- Qualiopi nous prépare pour l'avenir : le recours à des financements publics pour les actions de formation autre que professionnelles (FDVA, CFGA, Région, ...) sera peut-être un jour conditionné à la certification.

- Le bilan financier de la certification Qualiopi est positif. ■

1 HEURE

- Conclure un mécénat
- Conflit : la révocation d'un membre
- Valoriser le bénévolat dans sa comptabilité de subventions
- Les 10 commandements d'une demande d'emprunt à ses adhérents ou prêter de l'argent
- FDVA 2
- C'est le temps des AG de printemps !
- Les bons réflexes pour l'organisation d'une manifestation réussie
- Sitographie évolutive et partiellement exhaustive
- Les relations (parfois dangereuses) entre associations et auto-entrepreneurs
- Un logiciel de compta ? Basicompta... !
- Définir et parler de son « utilité sociale » avec ses financeurs
- Diversifier ses sources de financement
- Point « bureau »
- Outils de prise de décision collective

1 JOURNÉE

- Les bases de la communication associative
- Outils de réunion participative (x2)
- Rôles, fonctions et responsabilités des administrateurs
- La comptabilité associative
- La fonction employeur en association
- Mettre en place une action de mécénat

1 SEMAINE

- Le CFGA Jeunes (18-30 ans) Certificat de formation à la gestion associative

À L'EXTÉRIEUR

- Rôle, fonctions et responsabilités des administrateurs
- Les fondamentaux de la gouvernance associative
- Gouvernance, animation des instances et ressources associatives
- La fonction employeur en association
- Prise de décision collective
- S'organiser et décider en collégiale
- Organiser son AG Ordinaire/Extraordinaire
- Êtes-vous éligible au mécénat ?
- Identifier les différents types de mécénat
- La comptabilité d'une petite association

NUMÉRIQUE

- Créer un site web avec WordPress
- Mettre à jour le site de l'association
- Maintenance WordPress, SEO et RGPD
- Microsoft Excel
- Débuter avec un smartphone et Internet

FORMATION PROFESSIONNELLE

5

Sessions « Numérique », « RH » et « Vie associative »

34

Salariés formés

ACCOMPAGNER AU NIVEAU LOGISTIQUE

Le pôle matériel événementiel propose en location un parc de sonorisation, d'éclairages, d'audiovisuel, ainsi qu'un banc de montage virtuel (Adobe Première) et un robot de duplications de DVD.

EN 2023

258
Utilisateurs

330
Vidéos

40
Heures de filmage

253
Heures de montage vidéo

710
Duplications CD / DVD

232
Sonos loués

40
Éclairages loués

UTILISATEURS

166
de Quimper

16
de QBO sans Quimper

42
de Cornouaille sans QBO

19
du Finistère sans Cornouaille

15
Hors Finistère

LOCATION DE MATÉRIEL

Grâce à un parc régulièrement renouvelé qui peut assurer autant la diffusion que l'enregistrement, le service propose en location aux associations adhérentes de quoi sonoriser et éclairer de petits et grands événements (réunions, spectacles, concerts, kermesses, animations culturelles, sportives et/ou festives).

Le pôle dispose également de plusieurs vidéoprojecteurs et écrans de projection, talkies-walkies, caméscopes simples et professionnels, régie vidéo, etc... ■

CAPTATION VIDEO

Depuis deux ans, l'Espace Associatif propose à ses adhérents d'effectuer la réalisation vidéo complète de ses spectacles de danse, de théâtre et animations diverses, y compris scolaires. En effet, les demandes sont régulières – surtout en fin d'année scolaire – pour filmer les restitutions publiques. Cette prestation comprend la captation avec deux ou trois caméras, le montage intégral en régie virtuelle, le traitement du son, les titrages, etc...

Ce travail est effectué du début jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusqu'à la copie sur DVD (avec possibilité d'imprimer sur le disque) ou sur fichier numérique. Les tirages peuvent être faits en nombre et de manière rapide. Ces prestations peuvent se faire dans des conditions de direct ou sous forme de retransmissions internet ou par vidéo-projection (Assemblée Générale, spectacles etc...) ■

LE DÉVELOPPEMENT DE LA VISIO-CONFÉRENCE

À la suite de l'épidémie de Covid et l'impossibilité pour les associations de se regrouper en réunion dans nos locaux, le principe de la visioconférence a fortement été sollicité durant les premiers mois et s'est prolongé dans les années suivantes, pour des raisons pratiques.

L'Espace Associatif s'est donc adapté et propose à ses adhérents ce moyen de communication à distance. Dans un premier temps, l'Espace A, à l'étage, a été équipé de ce système.

En 2023, un principe de « vidéo mobile » (écran LCD muni d'un ordinateur et déplaçable d'un espace à l'autre) a vu le jour et permet, notamment dans les petites salles à l'étage, d'accéder facilement à la visio, à l'aide de Teams ou Zoom. Ces installations sont également possibles dans les grandes salles du rez-de-chaussée. Service à demander lors de la réservation de salles. ■



ACCOMPAGNER SUR LA COMMUNICATION

L'imprimerie numérique s'est restructurée et modernisée ces dernières années afin de répondre aux besoins de plus en plus pointus des adhérents. Notre offre se veut la plus complète possible tout en conservant des tarifs attractifs pour faire revenir les adhérents.

EN 2023

297
Utilisateurs (+10)

242 687
Tirages A4 / A3 (+43%)

dont 114 000
Tickets de tombola (+24%)

452
Heures de PAO (+41%)

17
Roll-up (+2)

96
Banderoles PVC (+38)

882
Grandes affiches (+244)

6
Sites web créés

4
Sites web suivis
pour mise à jour

UNE RELANCE DU SERVICE QUI DONNE LE SOURIRE

NOUVELLE ÉQUIPE / NOUVELLE DYNAMIQUE

Avec l'arrivée dans le service de Gaëlle et Riwal, nous avons pu développer l'offre de création graphique. Gaëlle travaille en majeure partie sur les projets de mise en page et la création de visuels basés sur des photos, des textures et des effets tandis que Riwal s'occupe le plus souvent des illustrations vectorielles et de la création de logos. Tous deux accompagnent les associations pour la création et l'impression de tous les supports de communication, que ce soit pour un flyer ou une banderole de 6 mètres.

Petit à petit, la demande en création graphique augmente, on constate que les associations misent de plus en plus sur des visuels originaux, en couleurs, tirés en quantité raisonnable plus que sur des visuels plus « passe partout » tirés en noir et blanc sur papier de couleurs à plus grand volume.

Nouveauté également, plusieurs associations ont sollicité le service pour la mise en page de documents conséquents, tels que des catalogues d'activités, des rapports et des dossiers destinés à être imprimés soit en toute petite série soit en grosse quantité en imprimerie. ■

ÉVOLUTION DU CHIFFRE GRÂCE AU RENFORCEMENT DE LA DEMANDE

En plus des nouvelles demandes pour de la création graphique et de la mise en page, nous avons vu le retour des associations de parents d'élèves pour l'édition de tickets de tombola et nous retrouvons les volumes d'avant covid. On remarque néanmoins que de plus en plus de fichiers sont faits par les parents eux mêmes. Heureusement pour nous, la demande de création pour de l'événementiel estival compense la baisse de PAO sur les tickets.

Le chiffre d'affaires du service a également évolué grâce à l'augmentation des volumes de tirages grands formats (284 unités de plus qu'en 2022). Le bouche à oreille fait son œuvre et la demande augmente. Nous nous réjouissons d'avoir investi dans un traceur, notre idée était de pouvoir tirer sur place les banderoles et affiches créées par le service et qui étaient jusqu'alors commandées à l'extérieur. Désormais, nous éditons toutes les déclinaisons de nos fichiers et nous imprimons également les affiches créées par les associations.

En 2023, nous comptons aussi 10 associations utilisatrices en plus. Parmi elles, une majorité d'associations culturelles qui avaient mis en stand-by leurs activités et nous ont sollicité, entre autre, pour des tickets d'entrée et des tickets conso. ■

PERSPECTIVE D'ÉVOLUTION POUR LE SERVICE

RENOUVELLEMENT DE LA PRESSE NUMÉRIQUE EN DÉCEMBRE 2023

Notre presse actuelle aura 7 ans en 2024, cela peut sembler peu mais pour maintenir la qualité d'impression nous devons la remplacer d'autant que les coûts copie augmentent d'année en année. Nous avons prospecté sur les grandes marques du secteur afin de trouver une machine de qualité à un prix intéressant. La nouvelle configuration du service, avec des profils plus créatifs, nous a amené à élargir notre recherche vers des machines aux potentiels plus divers.

Nous l'avons noté, le temps consacré à la PAO augmente, il devenait nécessaire de dégager du temps de façonnage pour le repositionner sur la création. La nouvelle presse offre plus de fonctionnalités par rapport à l'ancienne.

Nous souhaitons également permettre le tirage en interne des nouveaux travaux que les associations nous ont confiés, plus précisément l'édition de brochures, revues, catalogues et rapports avec des formats personnalisés, sans marges techniques (contours blancs) et sur des papiers couchés et texturés. ■



COOPÉRER
POUR RENFORCER
LA VIE ASSOCIATIVE
ET VALORISER
LE FAIT ASSOCIATIF



LES 48H DE L'AGRICULTURE URBAINE

La force et l'intelligence collective sont certainement les piliers de la réussite de l'événement « Cultivons la ville sur un air gourmand », co-organisé par KemperMaculture, Evel Just et l'Espace Associatif aux abords de la Maison des associations Pierre Waldeck-Rousseau et sur différents sites du Braden.



MARCHÉ DES ASSOCIATIONS DE LA FERME DE LOCMARIA

À l'occasion de son anniversaire, la Ferme de Locmaria, gérée par l'association Paysans de Cornouaille, a invité l'Espace Associatif à participer à son premier « marché des assos » en lui proposant d'occuper un stand de 16h à 19h30 le vendredi 13 octobre 2023 à la Ferme de Locmaria. ■



CULTIVONS LA VILLE SUR UN AIR GOURMAND

LA FORCE DU COLLECTIF ET DE LA COOPÉRATION :

Cet événement « Cultivons la ville sur un air gourmand » dans le cadre des 48h de l'agriculture urbaine fut l'occasion de réunir différentes associations adhérentes de l'Espace Associatif : L'Alliances des Cuisiniers, Alter breiz, Evel just, Les Jardins Familiaux du Braden, La Vigne du Braden, KemperMaculture, les maraîchers de la Coudraie, la grainothèque Aux Abeilles on sème, Graines de liberté et de bénéficier de l'expertise des services de l'Espace Associatif Quimper Cornouaille (animation, accueil, création graphique, éclairage, sonorisation...). Une occasion de participer à un projet collectif pour faire ensemble. Il est possible que cela soit le point le plus fort de cet événement.

En utilisant le Nous plutôt que le Je, nous avons au fil des réunions de préparation développé une énergie du faire ensemble, à s'enrichir des autres. Tout est devenu possible et fluide. Chaque association s'est mobilisée pour apporter sa pierre à l'édifice. Quel réconfort de savoir qu'il y a une solution parce qu'il y a les autres.

LES ANIMATIONS QUI ONT ÉTÉ PRÉVUES :

- Création d'une aire gourmande de plantes aromatiques et semis
- Installation d'un composteur et bac à broyat en bois
- Ateliers de cuisine de garnitures salées et sucrées pour les crêpes
- Création d'une pancarte en bois pour donner un nom à l'aire gourmande
- Visite des jardins familiaux du Braden
- Découverte du chai et du coteau du Braden
- Stands de plantes et de graines
- Présence de stands associatifs, d'un tourneur sur bois

ANIMATION MUSICALE :

- Le trio Six O'clock
- Le Duo Loïc Le Bon et Guillaume Scueillier
- Bernez ar Rest
- Kakofolie
- Jazzambar

INFLUENCER LES POLITIQUES ASSOCIATIVES

L'Espace Associatif siège dans différents réseaux : Le Mouvement Associatif, le Réseau National des Maisons des Associations ou encore l'ADESS Cornouaille pour représenter le fait associatif et influencer les politiques associatives.



UN OUTIL POUR ENCOURAGER L'ENGAGEMENT DE JEUNES

« L'engagement associatif doit être une participation sociale et accessible à tous et c'est un enjeu que doivent partager toutes les associations. Il ne s'agit pas de dire que tout le monde peut être bénévole, mais tous ceux qui le souhaitent sont en capacité de l'être. Il ne doit pas y avoir d'empêchement de quelque nature que ce soit à l'engagement ».*

Le RNMA travaille depuis 4 ans sur les nombreuses problématiques que nous rencontrons régulièrement quand nous parlons de l'engagement associatif et dans ce cadre, le réseau a mis à disposition sur son site, le livret de l'engagement, corédigé par ses membres. Une mine d'informations recueillant des expériences diverses et variées... !

Plusieurs problématiques sur l'engagement y sont traitées notamment l'engagement des jeunes, trop souvent considéré comme complexe, particulier... ce qui conduit à le réduire à des a priori que les initiatives des Maisons des Associations s'emploient à faire tomber.

Exemple de la MDA des Jeunes Dirigeants associatifs de Tourcoing ; les CFGA jeunes déployés à Quimper, Morlaix, Narbonne ou Tourcoing...

Concernant l'engagement des jeunes, il apparaît que ce public est en attente de formations pour apprendre à développer des projets sous l'égide d'associations.

Trois Maisons des associations (Tourcoing, Quimper et Narbonne) se sont mobilisées pour créer un Kit « Engajeunes », outil de capitalisation des expériences cumulées de formation des jeunes dirigeants durant plus de 15 ans. C'est aussi un moyen de valoriser l'engagement des 16/30 ans curieux et désireux d'acquérir des connaissances et compétences nouvelles.

Le RNMA en tant que Réseau des Maisons des associations a impulsé un vrai partenariat avec ses membres. Les livrables seront en ligne sur le réseau en 2024 ! L'Espace Associatif contribue activement à ce projet, fort de ses 7 ans d'expériences sur le « CFGA jeunes » Finistérien qu'il coanime avec le RESAM. Ce dispositif est toujours très demandé chaque année par les jeunes. ■

*Manuel de l'Engagement, Laureline VIDAL, administratrice du RNMA

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF DE BRETAGNE



Notre Maison des Associations est membre actif du Mouvement Associatif de Bretagne (MAB). Ce dernier a notamment en charge la promotion de toutes les instances susceptibles de développer le fait associatif.

La municipalité de Concarneau a sollicité le MAB pour mettre en place un Conseil Local de la Vie Associative (CLVA), un lieu de délibération où seront posées, réfléchies et discutées toutes les questions qui traversent la vie associative concarnoise. Le but étant d'y apporter des réponses collectives, de manière juste, transparente et démocratique.

Forts de leur bonne connaissance des associations Concarnoises, dont beaucoup sont adhérentes de l'Espace Associatif, Guillaume Hardy, responsable du centre de ressources et Pascal Petit, administrateur ont activement participé à l'élaboration de ce projet ambitieux.

Au terme d'un travail d'un an, la première réunion du CLVA se tiendra en mai 2024. Nous espérons que d'autres collectivités locales sauront s'en inspirer... ■



CONTRAT FRAIS SANTÉ – MGEN

Le nombre d'associations n'a pratiquement pas évolué au 31/12/23.

Dependant le nombre de personnes couvertes est en progression de janvier 2023 à décembre 2023 :

231 salariés avec leurs ayants-droit (soit 352 personnes protégées) sont couverts sur le contrat EA, avec des progressions respectives de +5% et +7%.

En 2023, l'examen des comptes de notre contrat Frais Santé fait apparaître un résultat déficitaire. Afin de rétablir l'équilibre financier des comptes et de garantir la pérennité de notre contrat, la MGEN doit majorer de 5% les taux de Cotisation au 1^{er} janvier 2024.

Pour information, les comptes de l'offre frais de santé CCN Éclat sont dégradés. Une indexation autour de 5% devait être mise en place au 01/24 mais la Branche a annulé la date d'effet de celle-ci pour une application courant 2024 (délais d'information trop courts).

59 Associations

231 Actifs assurés

121 Ayants-droits

MISE EN ŒUVRE D'ACTES DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

À l'écriture de son projet associatif 2020-2023, l'Espace Associatif a fait de l'écologie un enjeu important. C'est ainsi que depuis plusieurs années, nous œuvrons à l'amélioration de nos pratiques de consommation pour les rendre plus durables.

CRÉATION DE L'AIRE GOURMANDE ET D'UN COMPOSTEUR

Le jardin Lipous est le cinquième espace public transformé en aire gourmande. Ce sont des jardins collectifs semés aux quatre coins du quartier du Braden au fil de conventions signées avec la ville de Quimper :

Le souhait est de participer concrètement aux enjeux agro-écologiques et climatiques. Donner l'envie de déguster des produits frais pour les habitant-es.

C'est un lieu d'agrément par un aménagement paysagé pour ses usagers et riverains. Il permet aux habitant-es un accès à des aliments frais et un moyen de reconnaître les plantes et fleurs comestibles.

Cette aire gourmande permet aux habitant-es et aux membres des associations hébergés à l'espace associatif de participer à la vie du jardin en animant des ateliers de jardinages et d'aide au compostage. Quand le bien commun devient un lien humain..

Un composteur a également été installé, répondant ainsi à une demande des administrateurs, des salariés et des membres du Conseil de Maison. ■

ATELIERS LIPOUS

ATELIERS COMPOSTAGE

Deux ateliers compostage se sont déroulés dans les jardins de la Maison Pierre Waldeck Rousseau, le mercredi 21 juin après-midi et le samedi 30 septembre matin. Chaque atelier a réuni une douzaine de personnes. Ces ateliers, animés par le service Environnement de Quimper Bretagne Occidentale, ont permis au public de découvrir le composteur mis en place dans le jardin lors des 48h de l'agriculture urbaine et d'y apprendre toutes les astuces pour faire un bon compost.

ATELIERS D'ANIMATION DE L'AIRE GOURMANDE

Les ateliers compostage ont été complétés par deux autres ateliers qui portaient sur l'animation de l'aire gourmande. Sept personnes étaient présentes à l'animation le samedi 21 juin après-midi contre une personne le samedi 30 septembre matin. Ces temps d'échange ouverts au public ont été co-animés par Kempermaculture et l'Espace Associatif, dans le but de sensibiliser les habitants sur l'entretien du « Jardin Lipous ». ■

LE TRI DES DÉCHETS

L'Espace Associatif a mis en place le tri des déchets dans tout le bâtiment avec ÉLISE.

SONT À DISPOSITION DANS TOUTES LES SALLES :

- 1 poubelle pour le papier
- 1 poubelle classique pour les déchets alimentaires, papiers souillés, mouchoirs, essuie-mains...

DES BACS DE TRI SPÉCIFIQUES SE TROUVENT DANS L'OFFICE DU REZ-DE-CHAUSSÉE POUR LES AUTRES DÉCHETS :



EN 2023

538 kg

De papiers / cartons

17 kg

De plastique : Gobelets / bouteilles

161 kg

De verre

ÉCOLOGIE



COMPTE DE RÉSULTAT

	2021	2022	Évolution →	2023
Ventes de prestations	203 234 €	298 965 €	+ 17,17 %	350 311 €
Subventions d'exploitation	507 631 €	444 860 €	+ 0,65 %	447 776 €
Produits de gestion courante	32 797 €	36 950 €	- 6,66 %	34 487 €
Transfert de charges	47 782 €	9 784 €		4 749 €
Produits exceptionnels + financiers	21 593 €	31 295 €		34 752 €
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	813 037 €	821 854 €	+ 6,11 %	872 075 €
Achats	30 036 €	37 887 €	+ 7,99 %	40 915 €
Services extérieurs	70 579 €	90 057 €	+ 12,18 %	101 030 €
Autres services extérieurs	65 552 €	96 289 €	- 9,07 %	87 555 €
Impôts et taxes	15 320 €	13 583 €	+ 12 %	15 214 €
Charges de personnel	559 950 €	574 056 €	+ 2,58 %	588 893 €
Charges financières + gestion courante	795 €	937 €		1 170 €
Charges exceptionnelles	25 006 €	8 058 €	+ 278,82 %	30 526 €
Dotations aux amortissements	39 405 €	29 303 €		12 590 €
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	806 643 €	850 170 €	+ 3,26 %	877 893 €
Résultat d'exploitation	9 881 €	- 45 466 €		- 8 880 €
Résultat financier	- 273 €	406 €		2 711 €
Résultat courant	9 608 €	- 45 060 €		- 6 169 €
Résultat exceptionnel	- 3 201 €	16 744 €		351 €
Résultat de l'exercice	6 393 €	- 28 316 €		- 5 818 €

ANNEXES

BILAN

BILAN AU 31/12/2023

		ACTIF 516 573€	PASSIF 516 573€		
FONDS DE ROULEMENT 136 160 €	IMMOBILISATIONS	120 885 €	33 284 €	FONDS PROPRES	
	STOCKS	4 379 €	162 463 €	PROVISIONS FONDS DÉDIÉS	
EXCÉDENT EN F.R. 128 974 €	CRÉANCES USAGERS	37 800 €	61 298 €	DETTES FINANCIÈRES	
	AUTRES CRÉANCES	88 375 €	119 198 €	DETTES FOURNISSEURS	
TRÉSORERIE 265 134 €	TRÉSORERIE	265 134 €	140 330 €	AUTRES DETTES	

BILAN AU 31/12/2022

		ACTIF 480 026 €	PASSIF 480 026 €		
FONDS DE ROULEMENT 215 631 €	IMMOBILISATIONS	50 450 €	39 103 €	FONDS PROPRES	
	STOCKS	3 722 €	158 090 €	PROVISIONS FONDS DÉDIÉS	
EXCÉDENT EN F.R. 4 928 €	CRÉANCES USAGERS	106 147 €	68 888 €	DETTES FINANCIÈRES	
	AUTRES CRÉANCES	99 148 €	66 142 €	DETTES FOURNISSEURS	
TRÉSORERIE 220 559 €	TRÉSORERIE	220 559 €	147 803 €	AUTRES DETTES	

ORIENTATIONS FINANCIÈRES 2024

LE BUDGET	Réalisé 2023	Budget 2024
PRODUITS		
VENTES ET PRESTATIONS	350 311 €	393 854 €
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	447 776 €	455 276 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	34 487 €	36 838 €
PRODUITS FINANCIERS	3 548 €	4 725 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	30 877 €	1 200 €
REPRISES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	327 €	-
TRANSFERTS DE CHARGES	4 749 €	7 600 €
TOTAL DES PRODUITS	872 075 €	899 493 €
ACHATS		
ACHATS	40 915 €	35 092 €
SERVICES EXTÉRIEURS	101 030 €	101 741 €
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	87 555 €	68 589 €
IMPÔTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMILÉS	15 214 €	16 686 €
CHARGES DE PERSONNEL	588 893 €	641 478 €
CHARGES FINANCIÈRES ET DE GESTION COURANTE	1 170 €	1 395 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 526 €	7 700 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	12 590 €	26 812 €
TOTAL DES CHARGES	877 893 €	899 493 €
RÉSULTAT NET	- 5 818 €	0 €

LES ACTIONS 2024

ACCUEIL AU SEIN DE LA NOUVELLE MAISON

- Dynamiser l'accueil en le rendant plus chaleureux (permettre aux collectifs de déjeuner et au public de boire un café autour d'une table)
- Revoir le fonctionnement du Conseil de Maison (nouveaux participants et meilleure prise en compte de leurs demandes)
- Optimiser l'offre de communication au sein du Hall (plaquettes, affichage)

ACCOMPAGNEMENT

- Faire connaître la nouvelle offre du pôle Impression pour développer le pool d'adhérents
- Développer l'accompagnement en comptabilité pour les (petites et moyennes) associations (avec BasiCompta)
- Maintenir une haute qualité de prestation au service de paie et développer les portefeuilles adhérents
- Relancer le programme de formation pour les associations employeurs

COOPÉRATION

- Valoriser le fait associatif en relançant l'observatoire départemental de la vie associative
- Retravailler avec nos adhérents le nouveau projet associatif de l'Espace Associatif : proposer avec les adhérents une autre offre d'accueil et faire de la Maison des Associations un lieu qui répond à leurs attentes
- Co-animer l'aire gourmande

ÉCOLOGIE

- Création d'un groupe de travail en charge de la sobriété énergétique (associer la ville dans certains temps de travail)
- Création d'un évènement sur la transition écologique pour les associations exposées aux aléas climatiques
- Repenser nos modalités de tri



ESPACE ASSOCIATIF QUIMPER CORNOUAILLE

Maison Pierre Waldeck-Rousseau

1 allée Monseigneur Jean-René Calloc'h - 29000 QUIMPER

contact@espaceassociatif.bzh

02 98 52 33 00



<https://espaceassociatif.bzh>



Association loi 1901, agréée d'éducation populaire et composée de représentants d'associations.

HORAIRES D'ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX AUX ASSOCIATIONS :

Toute l'année du lundi au dimanche, de 8h30 à 23h
 L'accès se fait par badge le week-end et après 18h en semaine

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES :

Du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h45 à 18h
 En juillet, août et à Noël : de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h45